

Chez nous

Drummond

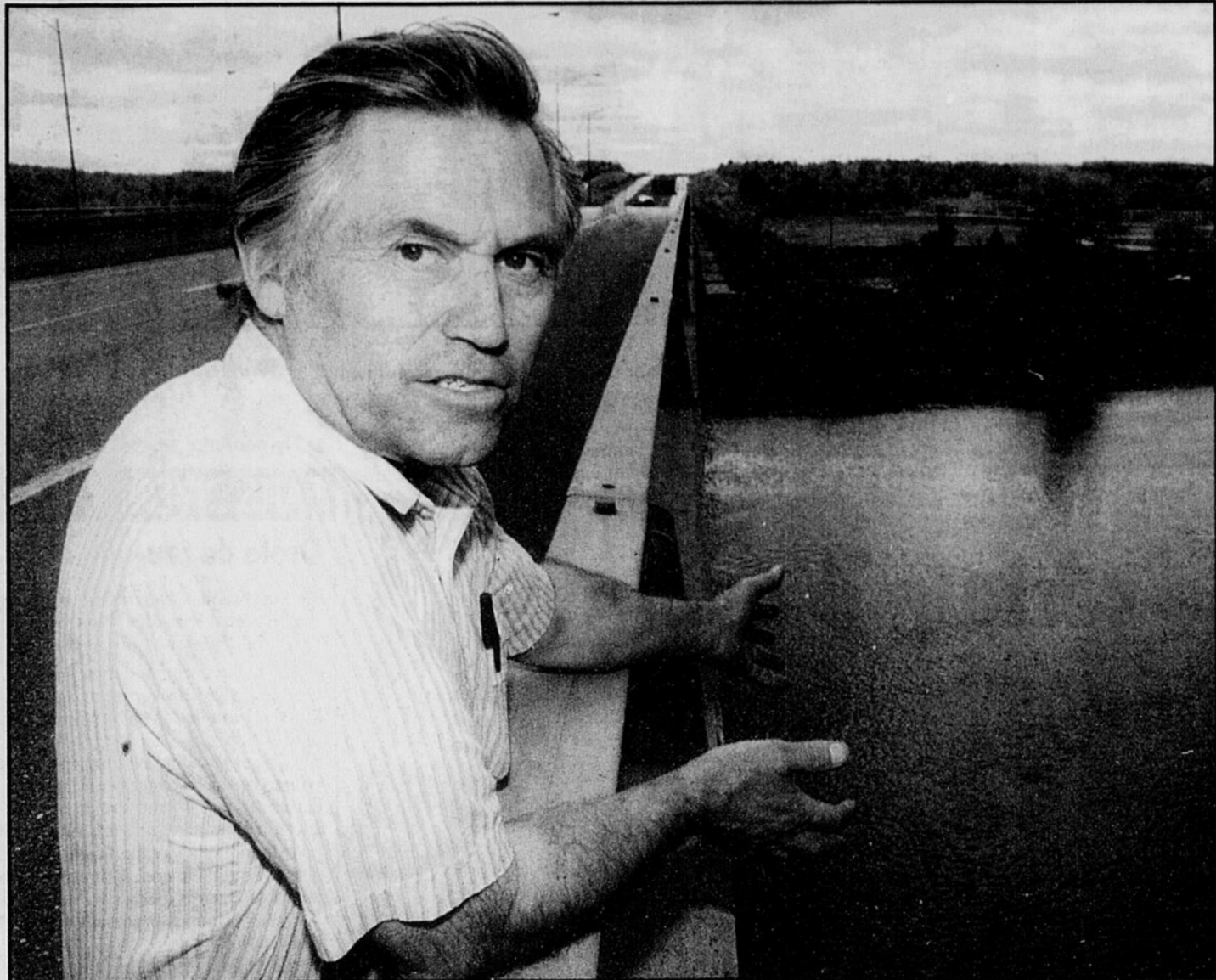
Un nouveau mouvement de dévotion catholique

Victoriaville

900 spectateurs de moins au Festival de musique actuelle



CAHIER B



Armand Houle, propriétaire d'un service de remorquage, indique l'endroit où son passager, qu'il croyait victime d'un accident de la route, l'a prié de s'arrêter pour ensuite enjamber le pont et se lancer dans les eaux de la rivière Saint-François.

L'Estrie, royaume des têtes de violon

Daniel FORGUES

Wotton

Le marché de la crosse de fougère, aussi appelée tête de violon, connaît une telle effervescence au Québec que le principal producteur de cette plante dans la province, Paulin Dubé, de Wotton, en Estrie, croit que la culture pourrait doubler au cours des six prochaines années.

Ils sont seulement quatre producteurs de cette plante au Québec et, à lui seul, M. Dubé s'accapare 80 pour cent du marché avec 130 000 livres de croses de fougères mises sur le marché via son entreprise, Les croses de fougère du Québec.

Pas plus tard qu'en fin de semaine dernière, ce dernier livrait encore 2000 livres de croses de fougère chez Provigo.

«La saison achève, elle ne dure que le mois de mai et on doit s'organiser rapidement pour ne rien manquer», dit-il.

Tout au long de mai, ce sont quelque 200 personnes qui récoltent des croses de fougère que M. Dubé leur achète ensuite à la livre. J'achète et je revends aux fournisseurs», dit-il.

L'idée de se lancer dans un tel commerce lui est venue il y a une douzaine d'années après avoir appris, dans un cours de garde forestier, que les fougères naissantes au printemps étaient comestibles.

«Quand je suis allé au Nouveau-Brunswick, j'ai vu que ce mets était recherché et populaire et l'idée m'est venue d'en faire la promotion au Québec», explique-t-il.

Originaire d'Asbestos, il a acheté une terre de 300 acres à Wotton où l'on cueille maintenant environ 20 000 livres de croses de fougères tous les printemps.

La demande ne cessant de croître, Paulin Dubé loue maintenant des terres un peu partout en province, comme à Bécancour, Sorel, Valleyfield ainsi qu'en plusieurs endroits en Estrie.

Baptisées croses de fougère en raison de leur forme, les repousces de fougère ressemblent un peu à l'asperge, empruntent légèrement son goût et a une petite saveur de blé d'Inde, selon les recettes. On peut l'apprêter de différentes façons et même en faire des soupes.

Une fois blanchies, elles peuvent être congelées.

La production de M. Dubé se retrouve non seulement au Québec, mais aussi en Ontario et même une partie des États-Unis.

«Le marché est là, il suffit de l'exploiter et si la récolte est faite de façon logique, les fougères contiennent de croître sans dommage», dit-il.

Ce marché, il compte bien l'exploiter davantage l'an prochain en mettant sur pied une campagne de promotion pour la crosse de fougère.

«Il n'y a que de cinq à dix pour cent des gens qui en mangent actuellement au Québec et cette proportion pourrait facilement passer jusqu'à 30 pour cent si on en faisait une promotion», croit-il.

«Au Nouveau-Brunswick, où il n'y a qu'un million de population, le marché annuel est de 500 000 livres de croses de fougère tandis qu'il est actuellement de moins de 200 000 livres au Québec avec une population nettement plus élevée. Le marché est là et il se développe rapidement», ajoute M. Dubé.

Une fois cueillies, les croses de fougère sont lavées et mises en sacs dans des réfrigérateurs; elles peuvent se conserver jusqu'à deux semaines et se vendent généralement de 2,50\$ à 3\$ la livre dans les épiceries.

L'ail des bois compte aussi ses adeptes (B1)

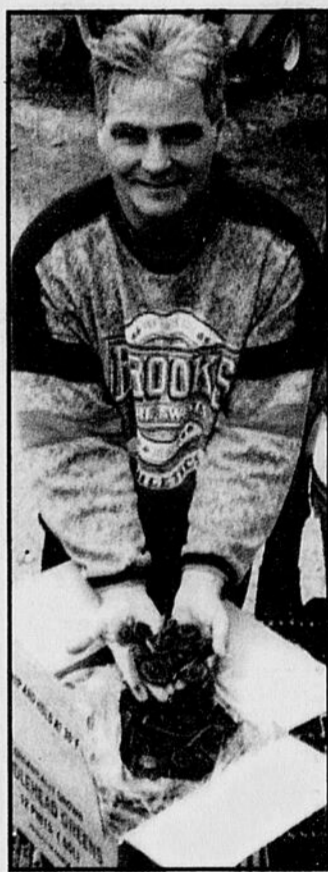


Photo La Tribune par Daniel Forgues
Paulin Dubé montre l'une des nombreuses boîtes de croses de fougère qui, dans quelques jours, se retrouveront dans les comptoirs alimentaires des épiceries un peu partout au Québec, en Ontario et même aux États-Unis.

Il échappe à la mort deux fois en une heure

Un désespéré lance son auto contre un rocher, puis se jette dans la Saint-François

Pierre SAINT-JACQUES

Fleurimont

Un homme désespéré aurait tenté par deux fois de s'enlever la vie hier matin en moins d'une heure à Sherbrooke, tout d'abord en fonçant avec son véhicule sur un rocher, puis en se lançant dans les eaux de la rivière Saint-François.

Il a sauté depuis le pont de l'autoroute 10, à Sherbrooke, sous les yeux horrifiés du dépanneur qui lui était venu en aide. Armand Houle, propriétaire du Service de remorquage Asselin et Caron, a été pour le moins secoué, surtout que tout laissait croire à un accident de la route à ce moment et que l'individu cachait bien ses intentions.

«Quand tu vois ton prochain, assis là, à deux pieds de toi et qui se lance dans le vide deux minutes plus tard: ça fait plutôt spécial! Il venait juste d'avoir un accident contre un rocher puis là, d'une hauteur de 25 à 30 mètres, il se lance dans la Saint-François avec tous les risques que ça comporte. Il y a de quoi pour avoir le cœur à l'envers», raconte M. Armand Houle, propriétaire du Service de remorquage Asselin et Caron.

«Je le voyais s'en aller sur le pont, direction ouest, à pied, près de la ligne blan-

che de l'accotement. Je lui ai demandé où il allait. Il m'a dit qu'il allait pisser. Oui, mais après? Il a répondu qu'il retournait chez lui, à Fleurimont. Je lui ai offert de le ramener. Il a donc pris tous ses papiers, ses clés, tout ce qu'il avait sur la banquette puis il est monté. Jusque là tout était normal» a relaté M. Houle.

L'homme, âgé de 51 ans, de Fleurimont, l'a fait immobiliser sur le pont, au-dessus de la rivière Saint-François, entre les boulevards Saint-François et Queen.

«Il a prétexté vouloir uriner. Ça peut arriver un besoin naturel et pressant, alors j'ai stoppé pour le laisser descendre. Il est sorti puis il a marché vers l'arrière. Moi je me suis préparé pour faire marche arrière afin de le reprendre dès qu'il aurait terminé. Je le surveillais dans le rétroviseur. Et c'est là qu'il a sauté.»

«Mon client vient de sauter!»

«J'ai aussitôt demandé du secours sur ma radio: «Mon client vient de sauter à l'eau, appelez les policiers, les ambulanciers... les pompiers» que je leur ai dit puis j'ai ramassé mon téléphone cellulaire, je suis monté sur le parapet pour mieux voir ce qui se passait en bas. Je voyais qu'il sortait sa tête de l'eau, puis il avançait, il disparaissait de nouveau sous l'eau puis il ressortait, toujours en s'approchant de la

rive.»

M. Houle lui criait de ne pas faire le fou, qu'il allait le rejoindre.

Puis, sur son cellulaire, comme un descripteur de match de hockey, il décrivait à la Police municipale de Sherbrooke... le «match de la vie» qui se déroulait sous ses yeux.

La SQ a été de nouveau demandée sur les lieux.

«Je ne voulais pas le quitter des yeux. Au téléphone, je racontais tout ce qui se passait pour que les policiers sachent où aller rejoindre le gars. Finalement, il s'est approché de la rive et un policier qui se trouvait là lui a tendu la main pour le tirer de la rivière.»

C'est à ce moment que l'homme, épuisé, s'est affaissé.

Le conducteur «accidenté et naufragé» a été prestement conduit au Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul où il devait recevoir soins et traitements que nécessitait son état, tant physique que mental.

L'homme aurait donc attendu à ses jours à deux reprises, entre 11 h 10 et 12 h, hier, à Fleurimont et à Sherbrooke.

Toute l'histoire avait débuté avec ce que les policiers croyait être un accident de la circulation, à 11h10, sur l'autoroute 10, dans les limites de Fleurimont, non loin de la rivière Saint-François.

Le show d'une vie...

Avec son spectacle truffé d'effets visuels à couper le souffle, avec sa musique qui enivre autant les parents que leurs enfants, le groupe culte Pink Floyd produit son effet au stade olympique. Des Sherbrookeois qui ont assisté à la prestation du trio britannique, ce week-end, rendent compte de leur expérience. A lire en page A6.

Photolaser PC



CANNES B5



La Palme d'Or à «Pulp Fiction»

FUNÉRAILLES B6



Jackie Onassis a été inhumée dans l'intimité

MÉTÉO A2

(144e jour de l'année)

Ciel variable: max. 8
Lever du soleil: 5h08
Coucher du soleil: 20h20
Demain: pluie

Pour tout vendre...il vous faut

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

Les campeurs envahissent le parc du mont Orford

Kathy NOËL Sherbrooke

Il auraient pu choisir de se donner un rendez-vous galant dans un restaurant très chic, ou encore une fin de semaine de luxe dans un hôtel quatre étoiles, mais les Lavallois André et Francine Guénette ont plutôt choisi de fêter leur 28e anniversaire de mariage en compagnie de la nature au parc du Mont Orford... N'est-ce pas romantique?

Les campeurs n'étaient toutefois pas seuls à marquer l'ouverture de la saison au parc du Mont Orford, à l'occasion du long week-end de la Fête de Dollard. Les 335 terrains disponibles au Lac Stukely ont eu preneurs! Un record selon André Daigle, qui agit à titre de gérant du site depuis maintenant 4 ans.

«Habituellement, à ce temps-ci de l'année, nous ouvrons seulement trois secteurs, mais cette année, au rythme auquel allait la demande, nous avons dû ouvrir les six secteurs disponibles. C'est la première fois que l'on ouvre tous les secteurs dès la première semaine», a mentionné André Daigle, visiblement ravi de ce succès.

L'hiver et le printemps, cette année, semblent avoir été particulièrement longs et pénibles et c'est ce qui explique en partie que les gens avaient si hâte d'aller jouer dehors! Retrouver la verdure, les oiseaux, l'eau, les arbres, mais surtout, le calme... Et c'est ce charme si envoûtant de la nature qui a amené Francine et André Guénette à venir y célébrer leur anniversaire de mariage.

«Nous sommes allés prendre notre verre de vin sur le bord de l'eau... c'était merveilleux», raconte Mme Guénette. Le couple de Laval attendait impatiemment que la saison du camping commence pour pouvoir prendre d'assaut les merveilleux sites que l'on retrouve au Québec. Mais le Parc du Mont Orford semble être devenu un lieu de prédilection pour ces amoureux de la nature. «On aime vraiment l'endroit, confiaient-ils. Ici, on a vraiment l'impression de faire du camping sauvage tout en ayant les commodités nécessaires. On est venu chercher l'énergie qu'on a perdu cet hiver», a ajouté Mme Guénette.

«Avant, on allait en Floride, mais avec le taux de change maintenant c'est plus difficile, et puis, on a



André et Francine Guénette de Laval sont tombés en amour avec le parc du Mont-Orford

tellement de beaux endroits ici», mentionnait M. Guénette, dont les yeux trahissaient son amour pour la nature et le plein air.

Le Parc du Mont Orford, avec ses nombreux sentiers pédestres et

les diverses activités qu'il offre à ses visiteurs, répond bien aux attentes des campeurs qui veulent bouger, mais sait également donner aux visiteurs la paix et la tranquillité qu'ils recherchent souvent avant toute

chose.

De son côté, André Daigle en-

trevoit la nouvelle saison qui s'amorce d'un oeil positif puisque les réservations de terrain jusqu'à ce jour ont augmenté de 40 % par rapport à l'an dernier. Les campeurs viennent de partout pour se laisser bercer dans les bras de Dame Estrie, qui leur dévoile tous ses charmes et à tout coup, sait les séduire... Le Parc du Mont Orford accueille également à l'occasion nos petits cousins français qui eux aussi ne peuvent résister à la beauté de l'endroit.

Le succès de cette première fin de semaine de camping semble être attribué en majeure partie à la passion du plein air et au besoin, après un dur hiver, de se reposer, de se ressourcer. Les habitués étaient déjà fin prêts et n'attendaient plus que l'ouverture de la saison pour planter leur tente. Il faut noter également que plus de 7 500 lettres avaient été envoyées aux campeurs ayant déjà élu domicile au Parc du Mont Orford par les années passées. Ceux-ci semblent avoir bien répondu à cette nouvelle invitation!

Téléphoto Christian Landry

Un autre couple certain d'avoir vu des OVNI voler dans la région

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Cyrille et Hélène Tousignant, résidant au 658, rue Kennedy nord, à Sherbrooke, ont pu observer à au moins quatre reprises, ce qu'ils ont identifié positivement comme étant une soucoupe volante.

Le couple décrit l'objet aperçu comme étant une boule, autour de laquelle tourne un cercle. Le tout est assorti de lumières rouges et blanches et il s'en dégage également des faisceaux lumineux.

L'objet mystérieux que le couple a aperçu le soir, toujours de 21h30 à 22h05, en direction de Bromptonville ou de Windsor, les 12, 13 et 14 mai et pour la dernière fois, dimanche soir le 22 mai, de la fenêtre de la cuisine de la résidence de la rue Kennedy, donnant vers le nord.

La première fois, Mme Hélène Tousignant a cru voir un ballon dans le ciel, puis en y regardant à nouveau, elle a constaté qu'il s'agissait d'un OVNI, stationnaire à une distance qu'elle ne peut évaluer exactement, qui s'est soudainement mis en marche et disparaitre rapidement.

«Mme Francine Bolduc et son mari, qui demeurent dans le rang 4 du Canton de Brompton, n'étaient pas en boisson et ils ne sont pas fous, quand ils ont vu cet objet, qui

correspond à la description de ce que nous avons pu observer», de lancer Mme Tousignant.

En plein jour

Il y a déjà 48 ans, Mme Tousignant a pu voir une soucoupe volante, en plein jour, alors qu'elle marchait sur la rue Marquette, en compagnie de sa mère et de ses deux enfants. «Mais il fallait porter des verres fumés pour apercevoir cet objet couleur argent, parce que les reflets du soleil nous éblouissaient», de noter cette femme du troisième âge toujours très alerte. Sa mère, qui portait aussi des verres fumés a pu l'apercevoir, de même que les deux enfants, quand la femme leur a prêté ses verres fumés. Puis l'objet a démarré à grande vitesse pour disparaître très rapidement.

«C'est comme une boule au centre, avec un cercle qui tourne autour et nous pouvons voir comme un gros feu rouge vif», a-t-elle précisé.

Et tout récemment

Et tout récemment, le 12 mai, vers 21h30, Mme Tousignant était à regarder la télévision avec son mari, quand son attention a été attirée par une lumière, dans le ciel. La boule du centre lui paraissait mesurer cinq pieds de rayon, mais à cause de la distance, elle était sûrement beaucoup plus grosse. La boule bougeait, mais pas le reste de l'objet volant. M. Tousignant, alerté par son épouse, a également pu observer le phénomène. Les autres soirs, la soucoupe volante se trouvait plus loin.

Le locataire qui habite en haut de chez M. et Mme Tousignant a aussi aperçu cet objet dans le ciel dimanche soir. Mme Hélène Tousignant travaillait dans sa plate-bande de fleurs quand le locataire est descendu, hier matin. La femme lui a fait part de ce qu'elle avait aperçu et l'homme avait vu la même chose.

Dimanche soir, M. Tousignant est même sorti dans la rue pour pouvoir observer l'objet qui venait de se mettre en marche, ce qui le rendait invisible de la fenêtre à cause des feuilles dans les arbres du voisinage. Mme Tousignant a appelé



Téléphoto, par Christian Landry

Mme Hélène Tousignant a aperçu une soucoupe volante au moins à quatre reprises depuis le début du mois de mai. L'OVNI a été vu en direction de Bromptonville ou de Windsor, de la fenêtre de la cuisine du couple, rue Kennedy nord.

son fils qui demeure rue Mallette, à Rock Forest, pour l'informer qu'elle voyait la soucoupe volante, en lui indiquant où regarder et son fils a pu observer l'OVNI.

«Il n'y a aucun doute qu'il s'agit d'une soucoupe volante, que l'on peut apercevoir quand le ciel est clair, sans nuages, et ça fait des rayons blancs, quand ça tourne», de noter la dame.

La crainte de le dire

«Je suis sûre que beaucoup de gens voient des soucoupes volantes et qu'ils n'osent pas le raconter de

peur de passer pour des fous, car ceux à qui on en parle ne nous croient pas», de constater Mme Tousignant.

«Mon mari et mon fils, de même que le voisin, ont aussi vu cet objet, et nous ne pouvons pas tous avoir des chimères en même temps», dit-elle encore. M. et Mme Tousignant pensent que l'objet peut être un appareil mis à l'essai par l'armée, qui ne veut pas en divulguer l'existence. Le couple n'a pas tendance à croire qu'il s'agit d'extra-terrestres.

FAITS DIVERS

Drôle de jeu

Sherbrooke (PSJ) - Une auto-stoppeuse a vécu des moments d'angoisse quand deux individus l'ont séquestré pendant quelques minutes après l'avoir fait monter à bord de leur véhicule.

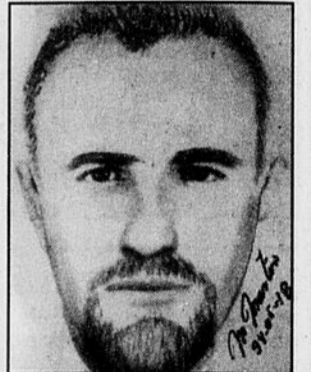
La mésaventure a débuté vers 1 h 45, le 14 mai, en face du 3000 rue King Ouest, à Sherbrooke, pour prendre fin le temps d'une traversée de ville, à l'intersection de la rue Terrill et de la 13e Avenue Nord, sur les hauteurs du quartier est.

Ce qui ressemble à un drôle de jeu que la police considère comme une séquestration en bonne et due forme est ce qui s'est passé entre la montée à bord et la fin de la balade.

Alors que la victime faisait du pouce, une grosse voiture brune, à deux portières, s'est immobilisée près d'elle.

Deux hommes prenaient place à bord de l'automobile.

Le conducteur, celui dont la police a pu tracer le portrait-robot, lui a demandé où elle allait. Elle a simplement répondu dans l'est, sans plus de précision.



Suspect de séquestration

Une fois la victime montée à bord, le passager qui était assis à l'arrière l'a poussée pour qu'elle se penche, lui a attaché les mains avec ce qui semblait être un foulard tandis que le conducteur lui a bandé les yeux.

Pas un mot n'a été échangé durant toute la promenade. On n'a pas touché à la victime que l'on a fait descendre dans l'intersection Terrill et 13e Avenue Nord.

Le conducteur du véhicule est décrit comme un homme d'environ 22 ans, de race blanche, mesurant 1m 78 (cinq pieds et dix pouces) et pesant dans les 79 kilos (175 livres), aux cheveux bruns courts et aux yeux bruns.

L'homme qui s'exprime en français était vêtu d'un chandail noir et d'un pantalon jeans bleu.

Toute information au sujet de cette affaire peut être transmise au détective Gérard Leblanc, 821-5555.

«Donne-moi des cigarettes... et le cash!»

Sherbrooke - Le 5 mai, un individu dans la vingtaine s'est présenté au poste d'essence, 915 rue Galt Est, à Sherbrooke, pendant que le commis s'affairait à placer des paquets de cigarettes sur les étagères.

Le «client» a demandé au commis des cigarettes «en autant que ce sont des Player's».

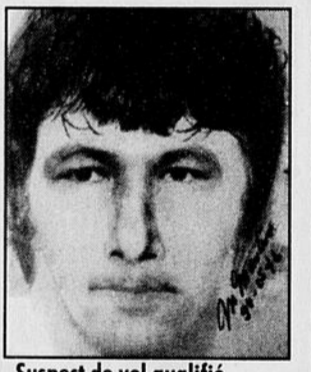
Quand le commis a déposé le paquet sur le comptoir, l'individu a sorti un marteau et il a ordonné à sa victime de lui remettre le contenu du tiroir-caisse.

Puis il a quitté les lieux toute en avertissant la victime de ne rien tenter avant cinq minutes.

Le voleur est décrit comme un individu de 25 ans, francophone, de race blanche, mesurant 1m 73 à 1m 75 (cinq pieds et huit ou neuf pouces), pesant dans les 68 kilos (150 livres), aux cheveux mi-longs châtain tirant sur le brun.

Au moment du vol, il était vêtu d'un pantalon jeans délavé et taché d'huile.

Toute information concernant ce vol qualifié peut être communiquée au détective Alain Lévesque, 821-5555.



Suspect de vol qualifié

Comme promis, les opérations débutent

Sherbrooke - Les usagers de la route doivent garder en mémoire que, depuis hier et jusqu'à vendredi, la Ville et la Police de Sherbrooke tiennent la phase I d'une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité routière.

De jour comme de nuit, pas moins de 48 opérations radar ont été prévues dans autant de secteurs de la ville où ça grouille de circulation et de vitesse.

Il s'agit d'une campagne répressive que l'on a coiffée du thème: «À Sherbrooke, la vitesse, ça coûte cher!» tant au niveau des vies, des séquelles à la personne... que du porte-monnaie.

Vol-éclair et fracassant d'un video poker

Ascot - À l'aube, hier, un conducteur a immobilisé son véhicule près de la porte du Dépanneur 1800, pour 1800 rue Belvédère Sud, à Ascot, il a fracassé la vitrine et il a ramassé le jeu de poker électronique qui était sur le comptoir du commerce.

L'homme a par la suite disparu aussi promptement qu'il est venu, soit à la vitesse de l'éclair.

On ignore le montant du vol et des dommages.

Méto Police Ascot-Lennoxville a dépêché des patrouilleurs sur les lieux de l'effraction.

Méto Police Ascot-Lennoxville a dépêché des patrouilleurs sur les lieux de l'effraction.

RÉSULTATS
Tirage du 94-05-23

2	3	6	9	15
16	18	23	26	27
32	36	37	41	46
48	49	50	54	56

Prochain tirage: 94-05-24
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

LA PERTE DE L'IDÉAL DANS LE COUPLE

Conférencière invitée

Mme Francine Nadeau
Psychologue

Mardi 24 mai 1994
à 19 h 30
Entrée: 10\$

Salle Alfred Desrochers
Collège de Sherbrooke

Pour information ou réservation:
(819)821-2420

Événement organisé par Le Seuil de l'Estrie Inc.

LA QUOTIDIENNE 539-8724

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
taxe de vente du Québec: .72
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits desservis par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$150.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Les services de photos fac-similés de la Presse canadienne et les magazines affiliés sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CIEL VARIABLE	NUAGEUX	PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE
max 19	min 5	max 18	19	17

Dans le monde

Aujourd'hui

Max	Min	Londres	17 11
Belgrade	32 17	Madrid	24 13
Berlin	23 12	Mexico	25 11
Bermudes	26 24	Oslo	12 05
Bruxelles	16 09	Paris	20 11
Copenhague	12 08	Rome	27 15
Genève	18 06	San Juan	34 26
La Havane	28 21	Séoul	27 14
Lisbonne	18 10	Tokyo	27 17

INDEX

Arts:	B-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-4	Petites annonces:	D-2
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Actualité en bref

La mairie n'intéresse pas Chapdelaine

Sherbrooke (DD) - L'avocat Conrad Chapdelaine nie toute ambition politique au niveau municipal, en dépit de rumeurs voulant qu'il ait été courtois pour envisager la mairie de Sherbrooke.

«Je suis très surpris de ça», répond M. Chapdelaine lorsqu'on lui demande s'il songe à la mairie, en vue des élections de novembre.

«À court terme, je déploie toutes mes énergies à mes clients, à mon bureau», fait-il valoir.

«Le travail qui se fait actuellement est excellent alors, à court terme, l'équipe qu'il y a là, le maire et le comité exécutif, font un gros travail et devraient continuer», ajoute M. Chapdelaine, qui avait tenté il y a quelques mois sa chance à l'investiture du Parti québécois dans le comté de Sherbrooke. Il a été défait par Marie Malavoy.



Conrad Chapdelaine

«Au niveau de la mairie il y a beaucoup de travail de fait et il en reste beaucoup. Ils démontrent qu'ils sont capables de le faire», juge Conrad Chapdelaine.

Lorsqu'on lui demande s'il a été approché par un ou des individus en vue de solliciter éventuellement la mairie, M. Chapdelaine répond: «Je ne peux pas répondre à ça par oui ou par non».

Quant à ses projets à moyen et long terme en politique, ce dernier estime qu'«on ne peut jamais en parler» puisque le contexte évolue constamment.

Lucien Bouchard à Cookshire

Cookshire - Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, sera à Cookshire le 16 juin prochain, à l'occasion d'un souper-bénéfice de cette formation politique dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead.

La rencontre a lieu à 18h30 à la salle des loisirs de Cookshire.

Il s'agit de la première visite officielle du chef de l'opposition en Estrie depuis son élection.

Le député Maurice Bernier souligne que la visite de M. Bouchard «permettra à la population de bien cerner la démarche, l'analyse et la conviction avec laquelle nous défendons nos dossiers».

A la recherche d'un remplaçant

Sherbrooke (JN) - S'il n'en tient qu'à lui, Bruno Bisson cédera avec soulagement la présidence du comité organisateur de la prochaine édition du Festival des harmonies des harmonies du Québec.

«Je ne soupçonnais pas cette année l'ampleur de la tâche, confie-t-il, c'est grâce aux bénévoles, qui ont pris à leur charge des secteurs entiers de l'organisation du Festival, qu'on a pu passer à travers.»

Six ans qu'il est président de l'organisation du plus grand événement du genre au Canada, M. Bisson. Sept ans, qu'il s'y investit comme bénévole.

«Je veux être remplacé depuis deux ans, dit-il, cette fois-ci, j'en fais un objectif à 99 pour cent. Je ne quitte pas l'organisation, j'assurerais plutôt la vice-présidence du comité organisateur», dit celui qui trouve de plus en plus ardue la conciliation du rôle public et de celui d'organisateur.

«Je reste un gars de défis. L'échec, pour moi, ça n'existe pas. Je suis fier d'avoir participé à la progression constante et sans faille d'un événement qui a atteint, cette année, des proportions inattendues. Mais c'est mieux que je quitte, pour l'événement et pour moi.»

Un avant-goût de la Traversée

Depuis samedi et jusqu'au 17 juin prochain, des activités précédant la 16e édition de la Traversée internationale du lac Memphrémagog prennent place dans le mail central des Galeries Orford. À cette occasion, les gens pourront voir, entre autres, des photos, des trophées, des capsules vidéo ainsi que la Collection d'œuvres d'art de la Traversée.

Des clowns, des ballons, des spectacles, des personnalités de Magog ainsi que des membres de la Traversée seront aussi de la partie. Une véritable ambiance de fête régnera en attendant le grand événement, qui aura lieu cette année du 15 au 24 juillet.

Mat Expert donne des plants d'arbre

Les 27 et 28 mai prochains, les centres de rénovation Mat Expert de la région distribueront gratuitement des plants d'arbre à leur clientèle. Cette campagne qui a pour thème «Planter un arbre c'est donner la vie» s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'arbre et des forêts, qui se tient du 22 au 28 mai, décrétée par le ministère des Forêts du Québec.

Jubinville déplore la décision d'Ottawa de ne plus financer de nouveaux HLM

3000 ménages sherbrookoïses «sont laissés sur le carreau»

Denis DUFRESNE Sherbrooke

A lors que le problème de la pauvreté à Sherbrooke a capté l'attention dans le cadre de l'activité appelée «L'Autre Sherbrooke» la semaine dernière, voilà que «3000 ménages sont laissés sur le carreau» avec la décision du gouvernement fédéral de ne plus financer de nouveaux programmes de logements subventionnés.

Le HLM «Les habitations de l'Aurore», inauguré il y a quelques jours à Sherbrooke, risque bien d'être le dernier pour un bon bout de temps, déplore l'ex-président du comité ad hoc sur le logement social, Jacques Jubinville.

«Le gouvernement fédéral et la

Société d'habitation du Québec (SHQ) sont à se retirer graduellement de la construction de HLM. Il y aurait lieu de croire que c'était le dernier», avance M. Jubinville.

La députée et ministre Monique Gagnon-Tremblay et le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), David C. Dingwall, ont inauguré vendredi un immeuble de

45 logements sur la rue Papineau, construit au coût de 2,1 millions \$ en vertu d'un engagement de 1991.

Ce projet porte à 194 le nombre de logements pour familles, ainés et personnes seules réalisés depuis 1988 à Sherbrooke en vertu du Programme de logement sans but lucratif public, dont le coût total est de 10 millions \$.

L'entente cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale prévoyait que les gouvernements fédéral, provincial et municipal versent une subvention annuelle de 1,1 million \$ sur 35 ans - pour couvrir le déficit d'opération de ces logements sociaux.

Les frais sont partagés grosso modo à 60 pour cent par la SCHL, à 30 pour cent par la SHQ et à 10 pour cent par la Ville, ce qui permet de limiter le coût des loyers à 25 pour cent des revenus des locataires.

Le seul hic, c'est que depuis le 1er janvier dernier, plus aucun crédit additionnel n'est fourni par Ottawa pour de nouveaux engagements en logement social.

«Il faut comprendre la situation financière des gouvernements, sauf qu'il y a pas plus mauvais moment pour se retirer de ce champ d'action, alors que la pauvreté et les besoins sont les plus aigus», pense M. Jubinville.

La Ville de Sherbrooke s'est d'ailleurs opposée aux restrictions décrétées par les gouvernements fédéral et provincial, en plus de demander davantage de latitude en ce domaine, afin de permettre notamment à l'Office municipal d'habitation (OMH) d'acheter des immeubles existants pour mieux répondre aux besoins de la population démunie.

Les HLM demeurent propriété de la SHQ, mais sont administrés par la Ville de Sherbrooke.

«Il y a actuellement 1200 ménages qui vivent en HLM, mais il en faudrait 4000 pour répondre aux besoins, 3000 (ménages) sont laissés sur le carreau», dit l'ex-président du comité ad hoc sur le logement social.

«Et c'est là que prenait toute l'importance des revendications de la Ville de Sherbrooke. On leur a dit «si vous voulez mettre moins d'argent laissez-nous au moins la liberté de gérer les fonds», rappelle-t-il.

Selon M. Jubinville, l'OMH pourrait répondre aux besoins de 25 pour cent de plus de ménages avec les mêmes argentés si on lui permettait par exemple d'augmenter la contribution des locataires au paiement du loyer de 25 à 35 pour cent et de préciser sa clientèle.

De plus, si les municipalités devenaient propriétaires des HLM qu'elles administrent, elles pourraient utiliser la valeur de ce parc immobilier pour acheter de nouveaux immeubles.

«Actuellement, même si le taux de vacance est élevé à Sherbrooke, on construit de nouveaux HLM. Pourquoi payer de 50 000 à 60 000 \$ pour du neuf alors que l'on peut acheter des unités équivalentes pour 30 000 à 35 000 \$?», demande M. Jubinville.

Banque de logements pour les immigrants

Steve BERGERON Sherbrooke

A son arrivée à Sherbrooke, il y a neuf ans, Maria Conception Rivas a trouvé un appartement de 4 pièces et demie très bien, boulevard Alexandre, dans un immeuble habité surtout par des immigrants. Un jour, sans crier gare, voilà que des souris apparaissent dans son logement et ceux de ses voisins. «Quelqu'un mettait ces souris pour nous faire peur et nous obliger à partir», explique-t-elle.

Quelques années plus tard, elle reçoit une facture d'électricité de 480 dollars pour un logement qu'elle a quitté depuis deux ans. Elle fait sa petite enquête et découvre qu'il s'agit des frais de chauffage pour la pièce du dessous qu'on a portés à son compte.

Des mésaventures comme celles vécues par Maria sont apparemment



Les immigrants font souvent face aux préjugés dans leurs démarches pour trouver un logement. À gauche, dans l'ordre habituel, Léo Tardif, de la gestion d'immeubles Gaston Lavoie enr. et Jacques Méhu, président de RACINES.



fréquentes chez les immigrants en quête d'un logement. Voilà pourquoi RACINES (Regroupement pour une action concertée des immigrants et des néo-Québécois de l'Estrie) vient de mettre sur pied une banque de logements informatisée conçue exprès pour eux.

Pour ce faire, RACINES s'est associé à des firmes de gestion d'immeubles. Jacques Méhu, son président, explique qu'en plus d'apporter une aide centralisée, cette banque permet d'éviter la formation de ghettos. «L'intégration des immigrants ne peut se réaliser que si elle se fait dans divers domaines de la vie sociale, sans marginalisation.»

Christine Sobolewsky, coordonnatrice du Centre pour femmes immigrantes, trouve l'initiative excel-

lente. «Parfois, au téléphone, le propriétaire peut percevoir l'accent de la personne et dire que le logement est déjà loué. Souvent aussi, les immigrants ont plusieurs enfants, ce qui peut rebouter les propriétaires.»

Léo Tardif, de la gestion d'immeubles Gaston Lavoie enr., est fier que l'entreprise soit associée au projet. «Nous pourrions mieux diriger ces personnes, notamment dans le secteur du COFI, où plusieurs y apprennent notre langue.»

L'analyste-programmeuse Linda Boisvert, qui a conçu le logiciel, explique que ce dernier regroupe toutes les informations sur la personne immigrante et sur ce qu'elle désire comme logement. D'autre part, il renferme la description des logements disponibles selon leur gran-

deur, l'endroit où ils sont situés, le chauffage, les meubles, etc. Trouver un logement selon les goûts du futur locataire peut se faire en un clin d'oeil.

Maria se dit réjouie par la mise sur pied d'un tel service. «Ma fille doit se trouver un logement bientôt. Elle n'aura pas besoin de faire de porte à porte.»

RACINES a pu mettre sur pied ce projet grâce à une subvention d'Emploi et Immigration Canada. Jacques Méhu rappelle toutefois que RACINES vise l'autofinancement par la mise en commun des ressources communautaires et l'apport des bénévoles. «L'objectif de RACINES, conclut-il, est d'éviter le phénomène de dépendance des immigrants vis-à-vis l'aide du gouvernement.»

Élias s'apprête à quitter la SDÉRS

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le vice-président du secteur industriel à la Société de développement économique de la région sherbrookoïse (SDÉRS), Denis Elias, s'apprête à quitter son poste.

«C'est bien évident que je vais devoir le faire, ça fait quatre ans que je suis en poste, mais c'est uniquement pour des raisons personnelles», dit-il, soulignant qu'il a besoin de davantage de temps pour se consacrer à son entreprise, Sisca Informatique, de même qu'à ses activités liées à son poste de président de la Fondation de recherche en administration de l'Université de Sherbrooke.

M. Elias a avisé ses collègues du conseil d'administration de son intention de quitter, mais n'a pas arrêté de date officielle.

«Ce n'est pas déterminé», dit-il. Son mandat devait en principe se terminer en décembre.

Le départ de M. Elias fera suite à de nombreux autres survenus depuis un peu plus d'un an, dont celui plutôt fracassant de l'ex-président de la défunte Société de développement industriel, François Godbout, qui avait précédé de peu celui du directeur général du même organisme, Renald Mercier.

M. Godbout avait attaqué durement le président de la SDÉRS, Paul Gervais, à qui il avait notamment reproché de vouloir s'accaparer le pouvoir.

M. Elias nie quant à lui que son départ soit relié à un conflit ou à un désaccord sur le fonctionnement de l'organisme. «Comme bien des gars, tu as des hauts et des bas», reconnaît-il tout au plus.

«Il n'y a pas de raisons politiques. Je me suis toujours bien défendu même dans les moments plus durs.»

«Je n'a pas de conflit avec per-

sonne, y compris avec Paul Gervais (le président de la SDÉRS), j'ai pu avoir des discussions de fond avec lui, mais on a eu un bon contact», ajoute M. Elias.

En ce qui a trait aux changements apportés en 1993 à la SDÉRS, avec l'abolition des conseils d'administration des sociétés de développement industriel, touristique et culturel, qui ont ainsi perdu leur pouvoir décisionnel, M. Elias rappelle que «notre rôle c'est d'assurer que les activités se poursuivent».

«Moi en ce qui me concerne, j'ai toujours été assez ouvert, c'est pour ça que je suis resté», dit-il à ce propos.

M. Elias ajoute d'autre part que ne pas avoir de difficulté à vivre avec le rejet du projet de pavillon universitaire au centre-ville, mis de l'avant par le maire Paul Gervais.

«Je n'avais aucun problème avec ça. Comme socio-économique, j'aurais cependant aimé mieux que les deux grands patrons (M. Gervais et le recteur Pierre Reid) s'entendent. Moi je ne m'accroche pas dans les détails, on ne peut pas se parler et s'entendre», explique-t-il.

Plusieurs membres des sociétés de développement ont quitté leur poste depuis la fin de 1992 pour des raisons parfois différentes cependant. Il s'agit notamment de Jean-Guy

Dubuc, qui siégeait à la Société de développement culturel, Luc Fournier, ex-directeur général de la Société de développement touristique, Gaston Leroux, ex-président du même organisme, Jean Perrault, ex-administrateur à la SDÉRS, Jacques Foisy et Mario Desmarais, ex-administrateurs à la Société de développement culturel, Claude Métras, président de la Société de développement culturel, François Godbout, ex-président de la Société de développement industriel, et Renald Mercier, ex-directeur général du même organisme.

Commission d'accès à l'information

Le président entendra le journaliste de La Tribune

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

La Commission d'accès à l'information du Québec tiendra des audiences à Sherbrooke le 8 août prochain. Le président de l'organisme, Paul-André Comeau, entendra le journaliste de La Tribune, Denis Dufresne, qui a recours à cette procédure afin d'obtenir des renseignements de la Ville de Sherbrooke.

Après un premier refus des services juridiques de la Ville de Sherbrooke, Denis Dufresne adressait une demande de révision à la Commission le 7 mars dernier. La Ville de Sherbrooke refuse de dévoiler les noms des deux entreprises qui ont rejeté des substances illégales dans le réseau d'égout de la municipalité.

Dépistage des fuites

À la suite de déversements répétés de substances illégales dans le réseau d'égout, la Régie d'assainissement des eaux du Sherbrooke métropolitain confie à la Ville, le mandat de retracer les fuites. Afin d'accomplir ce mandat, les employés municipaux procédaient à une vaste opération de ratissage du réseau d'interception des eaux usées les 20, 21 et 22 décembre.

Le 19 janvier dernier, La Tribune publiait un texte signé par Denis Dufresne et faisant état de cette opération qui s'était terminée par l'identification de deux entreprises fautives. Ces deux entreprises avaient rejeté des produits illégaux, soit des colorants, des solvants ou des détergents.

Malgré une indication verbale du président de la Régie et conseiller municipal, Jacques Jubinville, selon laquelle le nom des contrevenants pourrait être dévoilé, la Ville de Sherbrooke refuse toujours d'identifier ces entreprises. Elle motive son refus par le souci de ne pas entraver une enquête, de causer un préjudice ou de porter atteinte au droit à une audition impartiale de la cause.

Interdiction

La Régie d'assainissement des eaux a interdit le déversement dans les égouts de certaines substances, comme les huiles et les solvants, en raison du système implanté à son usine de filtration. Ce système, appelé bio-filtration, utilise des organismes vivants, des bactéries, pour débarrasser l'eau de ses éléments polluants.



Denis Elias

Nouveau pictogramme

Un nouveau pictogramme vient de faire son apparition au parc du Domaine Howard et il s'adresse aux propriétaires de chien. Il leur souligne que si leur charmant animal en vient à «s'oublier» dans ce décor champêtre, ils ont l'obligation de ramasser le tout.

Téléphoto par Christian Landry



Éditorial

Pouvoir régional partagé

Janvier Cliche, représentant du monde syndical, a été reporté à la présidence du Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie à la fin de la semaine dernière. Il en est le titulaire depuis les trois dernières années; c'est lui qui présidait aussi aux destinées de l'ACDE avant qu'elle ne se transforme en CRD dans le tumulte et les pressions politiques.

Banal événement, cette élection a quand même son importance. D'abord parce que le milieu des élus municipaux a tenté de déloger le président sortant en présentant la candidature du maire de Stukely et préfet de la MRC Memphrémagog, Pierre Riverin. Bien qu'il ne semble pas y avoir de dissension grave, cela exprime cependant le désir, sinon la volonté, des élus municipaux de prendre le contrôle de cet organisme de développement régional.



Jacques PRONOVOST

Il apparaît clairement maintenant que cette tentative des élus ne fut ni mûrie, ni coordonnée. Ceux-ci ont, avec les élus provinciaux, la majorité des votes et auraient pu faire passer leur candidat. Ils occupent 21 des 39 sièges électifs. Mais voilà, Pierre Riverin n'était pas la personne rêvée aux yeux de tous et Cliche l'homme à abattre. C'est peut-être mieux ainsi.

Car si les élus, par leur imputabilité, doivent demeurer responsables des orientations régionales, cette responsabilité est partagée avec les différents milieux régionaux d'influence. Ce n'est surtout pas facile de coordonner les intérêts des politiciens avec ceux des représentants du tourisme, de la culture, des loisirs, de l'agriculture, de l'environnement, des groupes communautaires, des syndicats, du monde de l'enseignement ou de la santé. Mais si nous y parvenons, la synergie n'en sera que plus complète.

Plus le gouvernement québécois avance dans ses projets de décentralisation des pouvoirs vers les régions, plus les municipalités sentent le fardeau de la gestion des fonds publics en même temps que le pouvoir découlant de décisions prises régionalement. De là à vouloir qu'un des leurs dirige l'assemblée, il y a une certaine cohérence. Cette logique a cependant avantage à faire consensus. Ce qui n'était pas le cas cette fois-ci.

M. Cliche rallie encore les diverses factions par sa capacité de conciliation. Cela apparaît parfois comme faiblesse dans la direction des assemblées mais c'est aussi ce qui évite les confrontations stériles entre participants aux intérêts si divergents.

L'harmonie au Conseil régional de développement est essentielle. Le développement de toute la région passe en partie par cette instance aux pouvoirs grandissant. Depuis plus d'un mois maintenant, l'Estrie est la seule région au Québec avec celle de l'Abitibi possédant un plan de développement officialisé par une entente-cadre avec le gouvernement québécois.

Cela ne dira peut-être rien au commun des mortels. Mais il s'agit encore ici d'argent et de décisions d'avenir, d'une enveloppe minimale de 2,9 millions \$ par année pour le fonds d'intervention régionale. Donc de nos taxes nous revenant pour orienter nous-mêmes le développement de toute la région estrienne. D'autres programmes se greffent à cette enveloppe annuelle et laissent aux promoteurs de ce développement une marge de manoeuvre de plus de 18 millions de dollars. Considérant les investissements privés allant souvent de pair avec les subventions et prêts accordés à même ces fonds publics, il faudrait multiplier par cinq l'impact des sommes ainsi investies.

De là l'importance d'une véritable cohésion et la nécessité d'un véritable processus démocratique au CRD. Voilà un autre endroit où le leadership estrien doit se manifester. La centralisation des pouvoirs y est impossible tellement les intérêts y sont disparates. Chacun doit être leader de son domaine ou de son coin de l'Estrie. Mais il doit le faire dans l'optique du développement de l'ensemble. Cela prend des qualités d'abnégation, de conciliation, de jugement autant que de volonté, de tenacité, de fermeté, de décision.

Autrement dit, de vrais leaders capables de partager ce leadership.

Décision du Conseil de presse

Le Conseil de presse du Québec a reconnu que la direction du quotidien La Tribune avait le droit d'user de son jugement rédactionnel quant au choix d'un sujet et quant à l'importance et au traitement à lui accorder, mais il n'en a pas moins déploré que l'intérêt du public ait été desservi par la non-publication du nom d'un administrateur et de six commerces reliés à la plainte.

Cette plainte concernait un article du quotidien, paru en avril 1992, rapportant que la Cour du Québec avait condamné six commerces automobiles pour des infractions à la Loi sur la protection du consommateur relativement à la publicité de leurs produits. Le syndicat des employés et employées du service de la rédaction de La Tribune indiquait dans sa plainte qu'un texte écrit par un journaliste avait été modifié et des noms remplacés par une appellation qui n'identifiait pas les coupables auprès du public lecteur.

Le Conseil a estimé que l'article, dans ses conditions, émanait de la direction elle-même et que la direction du journal avait usé de son droit en publiant l'article ainsi. Pour expliquer la décision prise, les défenseurs dans ce dossier, MM. Jean-Guy Dubuc, alors président et éditeur, et Jacques Pronovost, rédacteur en chef, ont invoqué le fait que le quotidien pouvait être responsable, en partie, des erreurs à l'origine des plaintes portées pour publicité jugée trompeuse.

Le Conseil de presse est un organisme voué à la promotion d'une presse libre et de qualité, ainsi qu'à la défense du droit du public à une information de qualité. Il joue notamment un rôle d'arbitre dans tout différend relatif à l'honnêteté, à l'exactitude, au libre accès et à la libre circulation de l'information.

POINT DE VUE

Le plat et laid Plateau Parc

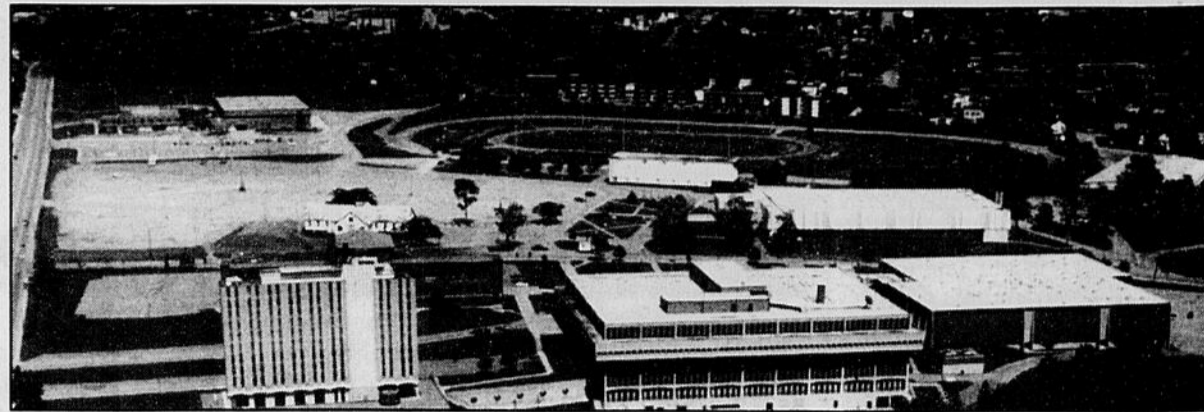
J'ai lu dernièrement une lettre fort intéressante d'un citoyen de Sherbrooke concernant le potentiel extraordinaire du Plateau Parc. On y sentait tout un intérêt pour ces lieux. Je partage les propos, mais aimerais y apporter ma touche personnelle.

Le site est exceptionnel. La vue est d'ailleurs splendide et les installations sont près du centre (à ne pas négliger).

Cependant, devant le Collège de Sherbrooke, la laideur y colle telle une teigne sur un chien. Le rédacteur de la lettre à laquelle je réponds, jetais d'ailleurs son dévolu sur le pavillon avicole, il a le dos large ce poulailler! Il proposait de le déménager derrière le Palais des sports.

Je crois que c'est une très bonne idée. À condition de démolir ce Palais. Qu'il est laid! Mais on en a besoin puisque le Palais des Sports est l'une des rares activités sur cet immense site sauf stationner et chercher son auto.

La laideur du Plateau n'est pas due aux immeubles, mais à son absence d'entrain et à son angoissante platitude. Le vide actuel est son unique problème et seul un



«beau» stationnement n'y apporterait que bien peu. Ce dernier ne peut être qu'un élément parmi d'autres et non une complète solution. D'ailleurs sa proximité actuelle donne l'impression que stationner est l'unique activité.

Les Jeux du Québec de 1995 sont une belle occasion pour revigorer le Plateau. De nouvelles installations sportives permanentes ne sont pas négligeables, tout comme la culture (un esprit sain dans un corps sain). Le poulailler pourrait d'ailleurs servir. Lors de ces jeux n'aura-t-on pas besoin de cafétéria, de restaurants, de centres d'informations et de boutiques

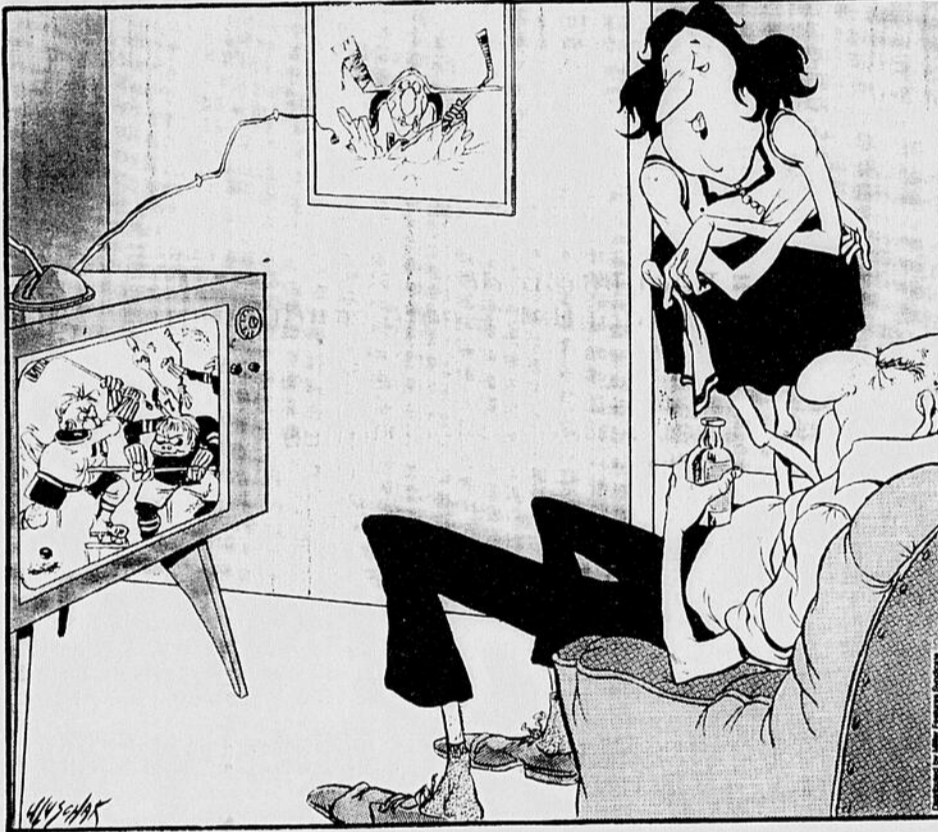
offrant la plus complète quincaillerie sportives où certains installeront leur bric-à-brac hi-tech? Sinon, on pourrait y mettre la Maison de la Presse qui commentera la marmaille olympique. Une fois les jeux terminés, ça ferait un beau marché. Éventuellement, on pourrait y installer un casino pour payer les frais de ces activités (ou la dette nationale). Rions un peu, plus tard y sera aménagé la nouvelle faculté de l'Université de Sherbrooke, réalisant ainsi l'ultime compromis Reid-Gervais et évitant par le fait même les humeurs de la Saint-François.

et le poulailler sont réchappables, et il serait dommage que n'y subsiste rien d'autre que le potentiel actuel. Le Plateau nécessite une planification pour les années 1995 et suivantes. Si la solution existe, qu'elle nous soit offerte; sinon au travail. Et n'oublions pas que la meilleure monnaie en ces temps durs est notre imagination guidée par notre volonté cheminant jusqu'à la solution.

Conseillers, dégourdissez-vous. Payeurs de taxes faisons la mise au jeu.

Stephan Nadeau

Le Fonds du Patrimoine Estrien



«Qui gagne? La Bosnie ou le Rwanda?»

MISE AU POINT

Quelques nuances

Pour faire suite à l'article du 16 mai du journaliste Alain Goupil du quotidien La Tribune, permettez-moi d'apporter quelques nuances aux propos que j'ai pu tenir concernant la survie du Salon du livre de l'Estrie et sa tenue annuelle au Centre-Expo Sherbrooke.

À la lumière d'une journée d'études qui réunissait le 14 mai une trentaine d'intervenants du monde du livre et de l'édition en Estrie, il est vrai de dire que la tenue du Salon du livre de l'Estrie au Centre-Expo Sherbrooke ne fait pas l'unanimité auprès des exposants et des visiteurs. Plusieurs raisons, dont celles déjà évoquées, peuvent expliquer cet état de faits. Mais ce sont là, remis en contexte, des éléments qu'une bonne collaboration peut tenter de corriger.

La situation difficile que connaît la Corporation du Salon du livre de l'Estrie constitue par ailleurs un défi important à relever. Les solutions pour y remédier et mises de l'avant lors de la journée d'études du 14 mai nous ont redonné confiance.

Il n'en faudra pas moins cependant retoucher ses manches et travailler avec les intervenants du milieu pour fortifier encore davantage l'organisation du Salon du livre qui, après quinze ans d'une existence bien remplie, semble connaître, entre autres, des signes de plafonnement au chapitre des entrées sur le site.

Même si des actions concrètes sont déjà entreprises, telles que raccourcir la durée du Salon, diminuer le prix d'entrée aux adultes, tenir une campagne d'adhésion, le défi reste de taille. Pour les organisateurs, le thème «Saisissez l'occasion» traduit bien l'esprit de la seizième édition en pleine préparation.

Sylvie L. Bergeron

Directrice générale

TRIBUNE LIBRE

Redonnez-nous nos livres!

Je suis citoyenne du Canton de Brompton depuis 12 ans. J'ai appris récemment que le Canton de Brompton et la Ville de Bromptonville n'étaient pas parvenus à une entente sur les services des loisirs et de bibliothèque. Ainsi, depuis la semaine dernière, la population du Canton de Brompton ne peut plus, entre autres, bénéficier des services de la bibliothèque municipale de Bromptonville. Toute ma famille a profité de ce service qui nous a donné pleine satisfaction. Je trouve donc dommage qu'une telle situation prévaille actuellement.

Alors que la tendance est au regroupement des petites municipalités, une telle attitude de nos élus laisse perplexe. Aussi, je demande aux deux conseils municipaux concernés de reconsidérer ce dossier et de déployer les efforts nécessaires afin d'en venir à une entente qui serait équitable et bénéfique à la fois à la population du Canton de Brompton et à celle de Bromptonville.

À cette fin, j'invite les citoyens et citoyennes du Canton de Brompton à appuyer ma démarche en signant la pétition qu'ils trouveront dans les principaux commerces et lieux publics de Bromptonville. J'encourage aussi les gens de Bromptonville, à faire de même car cette question les concerne socialement et financièrement.

Hélène Robert
Canton de Brompton

Pourquoi un référendum?

Si l'équation des séparatistes pose l'axe Québec-Canada avec rapatriement de la majeure partie des pouvoirs politiques ainsi que le maintien de certains éléments d'infrastructures, notamment la monnaie, si tel est le défi à relever, il peut voiler d'un récif le sens du développement.

Le seul défi véritablement à la hauteur de l'imagination d'une société mature est de dépasser la confédération canadienne actuelle en instaurant une fédération constituée de régions souveraines, telles la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario, le Québec et les Maritimes.

Ainsi la souveraineté du Québec serait acquise mais dans l'axe Canada. La pensée fédéraliste n'a pas bonne presse. La pensée séparatiste est largement répandue. Le séparatisme ne saurait miser sur une séparation nécessairement mécanique. Un esprit libre cherche à initier une réflexion plus élevée qui puise son inspiration dans le patrimoine et la projette dans son économie. Un élan politique qui s'accommode d'un appauvrissement de 10% de sa population est comme un tir sur la barre inférieure d'un filet hors de ses gonds.

Daniel E. Gendron



Une idée géniale

Toutes nos sincères félicitations à Madame Huguette Perron Elias, de l'agence Jeunestrie, pour son infatigable dévouement et l'enthousiasme qu'elle a su communiquer lors du défilé de mode organisé par les bénévoles de la Chaudronnée.

Bravo à tous ses mannequins pour le travail fait avec classe et professionnalisme.

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette laborieuse organisation. Votre idée de défilé des vêtements récupérés est tout à fait géniale. Elle nous fait réaliser à quel point les comptoirs familiaux vivent actuellement un débordement de beaux vêtements, sans doute le résultat de la restitution de nos acquis des années de vache grasse.

Heureusement que nos jeunes sont préoccupés par la problématique de la pléthore et nous aideront (nous les adultes) à changer graduellement nos habitudes de consommation et même y trouver un plaisir à réaliser avec des vêtements récupérés, des créations amusantes et originales.

Merci de nous ouvrir les yeux; à nous maintenant d'y réfléchir!

Hélène Lamy

Merci «police»

Le mardi 15 mars, aux alentours de 10h30, j'ai déposé ma voiture au stationnement de la Banque nationale de la 7e Rue et King est. Après avoir terminé ma commission et en me dirigeant vers le stationnement, j'ai constaté la présence d'une patrouille avec deux policiers proches de mon auto. Avec une extrême finesse, ils m'ont demandé si j'étais sûr d'avoir fermé la porte de la voiture. J'ai tout de suite conclu que je l'avais peut-être oublié. Heureusement, je n'ai rien trouvé d'anormal. Ceci fait qu'ils sont partis avec un beau sourire, tout me soulignant, qu'ils m'ont attendu pour me rassurer qu'ils ont tout vérifié pendant mon absence.

J'ai énormément apprécié ce geste. Ceci m'a fait rappeler le principe religieux suivant: «La justice divine repose sur deux piliers: «La récompense et la punition (Foi Baha'ie)». Mais malheureusement on a souvent tendance à critiquer les comportements considérés injustes, mais on pense moins souvent à apprécier les gestes aimables.

Rochan Yazdi, m.d.

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

JACQUES PRONOVOST

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Finances et administration

STÉPHANE LAVALLÉE

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

GILLES BOISJOLY

Gilles Boisjoly
Vice-président
Directeur

FRANÇOIS FOUQUET

François Fouquet
Directeur adjoint

DANIEL GAUTHIER

Daniel Gauthier
Directeur

ANDRÉ ROBERGE

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

ANDRÉ CORRIVEAU

André Corriveau
Contrôleur

JULIENNE POULIN

Julienne Poulin
Gérante du crédit

PIERRE DUBOIS

Pierre Dubois
Directeur

ANDRÉ CUSTEAU

André Custeau
Adjoint au directeur

Comparer, c'est choisir Oldsmobile!

Le plus important réseau de concessionnaires au Québec veut vous offrir, chaque jour, un maximum de valeur à un prix minimum.

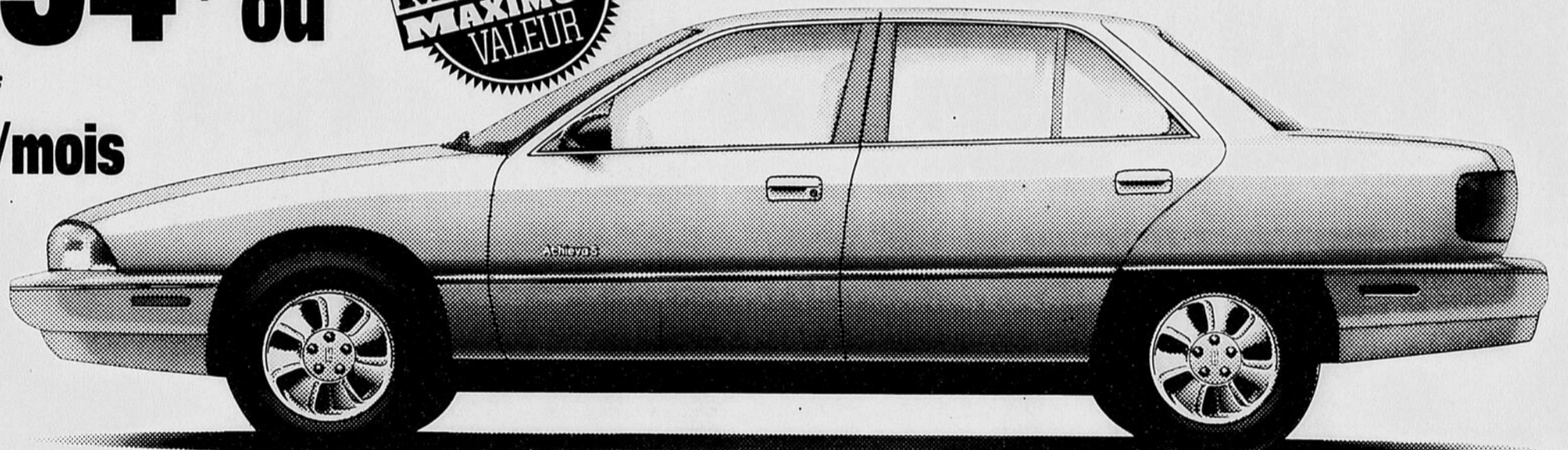


Quand l'obsession du détail crée une grande voiture

Oldsmobile Achieva S 1994

17694\$* ou

299\$** /mois
pour 36 mois



- Moteur V6 de 3,1 litres de 160 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs

- Régulateur de vitesse
- Sac gonflable côté conducteur
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Rétroviseurs électriques
- Compte-tours et jauges analogiques

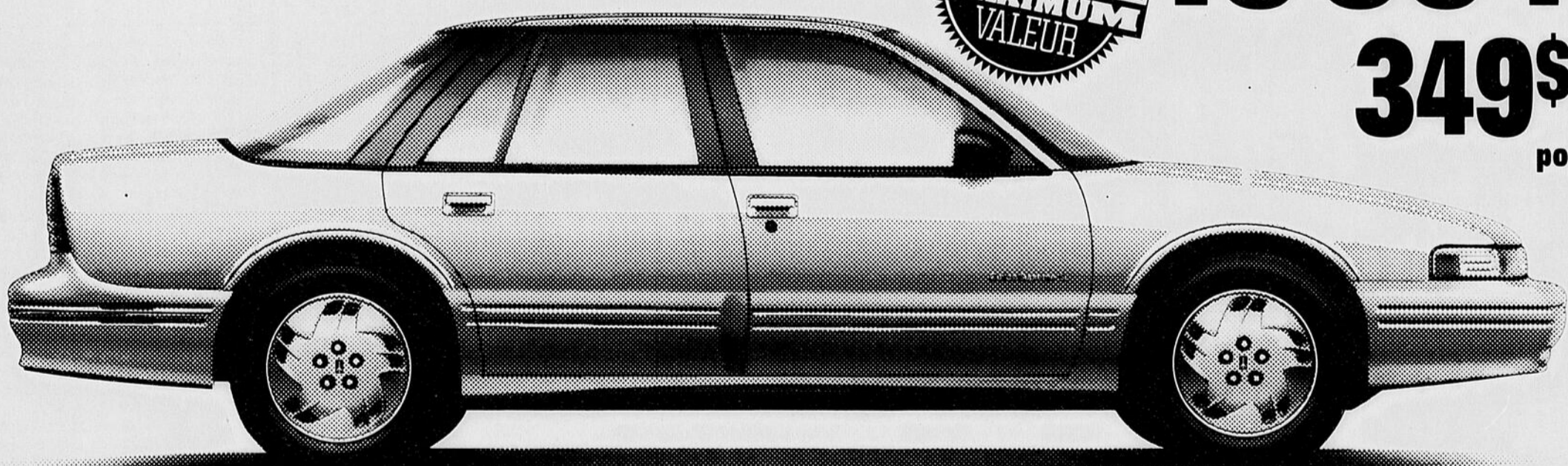
- Volant inclinable
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Protège-tissus Scotchgard^{mc}
- Échappement en acier inoxydable
- Chauffe-moteur

L'intermédiaire raffinée jusque dans les moindres détails

Oldsmobile Cutlass Supreme 1994

19994\$* ou

349\$** /mois
pour 36 mois



- Moteur V6 de 3,1 litres de 165 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Phares antibrouillard

- Régulateur de vitesse
- Groupe d'équipement sport avec roues de 16" en aluminium
- Sac gonflable côté conducteur
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Rétroviseurs électriques
- Volant inclinable

- Essuie-glace à balayage intermittent
- Protège-tissus Scotchgard^{mc}
- Échappement en acier inoxydable
- Chauffe-moteur

GENERAL MOTORS
GARANTIE TOTAL
3 ANS / 60 000 km - SANS FRANCHISE

Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES



Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant les équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Les prix des concessionnaires peuvent varier. *Taxes et transport en sus. **Prix basé sur un bail de 36 mois, avec versement initial de 1 875\$ pour l'Oldsmobile Achieva et de 2 202\$ pour la Cutlass Supreme (ou échanges équivalents), transport et préparation inclus. Premier paiement requis. Dépôt remboursable de 350\$ pour l'Achieva et de 425\$ pour la Cutlass Supreme exigé. Taxes en sus. Kilométrage limité à 72 000 km. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 c par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. ***Selon la première éventualité. †L'Assistance routière est offerte sur les modèles GM. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Raphaël Chapdelaine, le releveur des Bombardiers, ne regrette pas d'avoir préféré Pink Floyd...

«C'était le plus beau show de ma vie»

Sébastien LE NEINDRE
Collaboration spéciale

«C'était le plus beau show de ma vie!»



Lassé des doubles foyers?

Vous êtes invité à la grande
JOURNÉE PORTES OUVERTES
ce mercredi 8 juin

OPTICIENNE
MARIE-SOPHIE DION

Ajustement de lentilles
de contact spécialisées

2180, rue Galt Ouest, Sherbrooke, 346-8998
sur rendez-vous

ESSAI GRATUIT D'UNE PAIRE DE LENTILLES

Examens de la vue et frais professionnels exclus

SUREVUE
LENTILLES DE CONTACT
Johnson & Johnson

Les porteurs et porteuses actuels de la lentille Surevue MD ne peuvent se prévaloir de cette offre. 65567

C'est Raphaël Chapdelaine, le releveur vedette des Bombardiers de Sherbrooke, l'équipe de la Ligue élite junior majeure de baseball du Québec, qui s'exprime ainsi après avoir

assisté au spectacle de Pink Floyd, dimanche soir au Stade olympique de Montréal.

«J'étais assis à la dixième rangée, sur le parterre. Je voyais quasiment les yeux de Gilmour.»

Le joueur des Bombardiers a préféré la seconde partie de la prestation musicale: «La première partie était principalement le dernier album, mais la deuxième était surtout des vieilles chansons. La foule était plus énermée après l'entracte.»

En guise de réponse aux remontrances de son entraîneur qui avait mis la cause de la défaite sur le dos de la présence de Pink Floyd à Montréal (ou sur l'absence de son meilleur joueur), Raphaël Chapdelaine

précise qu'il ne connaissait pas le calendrier sportif lorsqu'il a acheté les billets, il y a deux mois. «De toute façon, ce n'est pas seulement le fait de gagner qui compte au baseball, mais bien la participation.» a-t-il ajouté. Il ne regrette pas son choix. «Un show comme ça! Tu ne vois pas ça deux fois dans ta vie!»

Le recteur au Stade

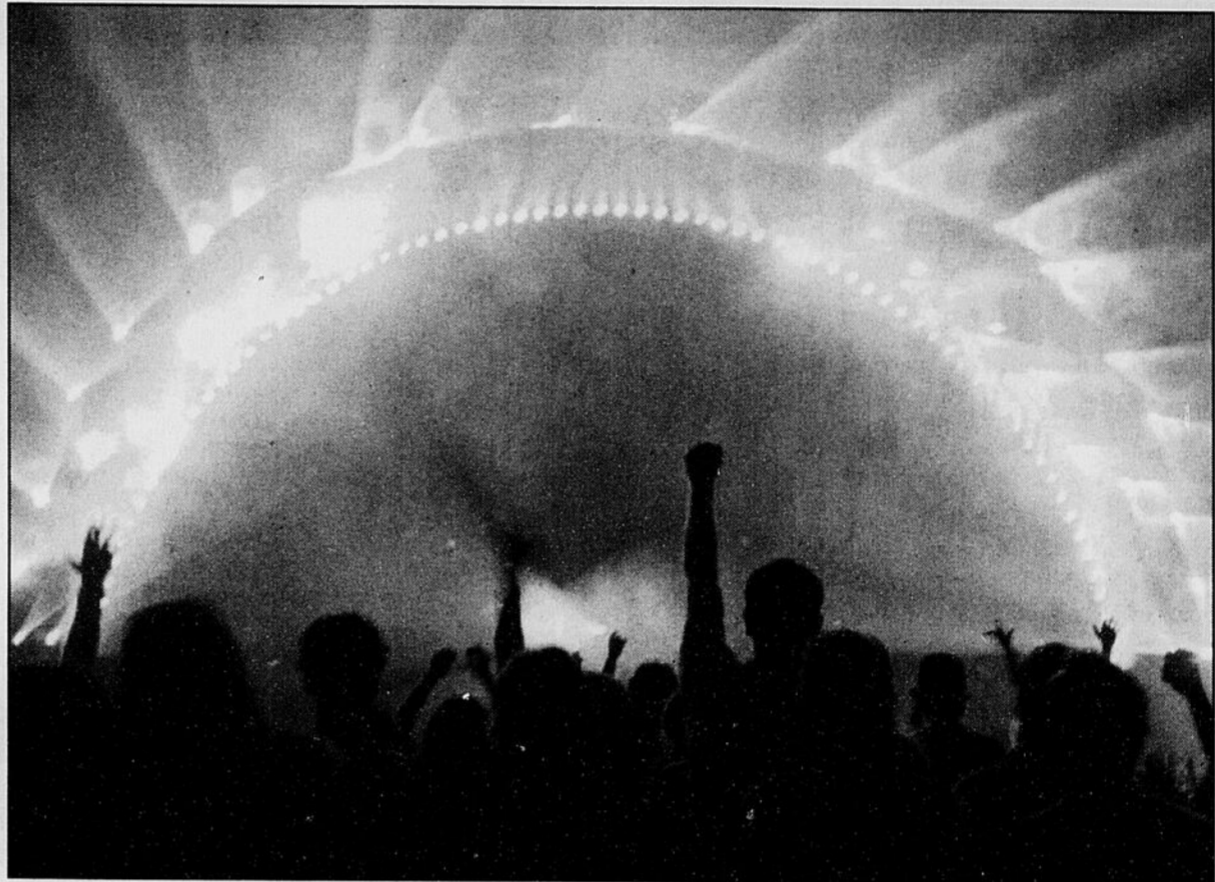
Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke, est lui aussi un grand amateur du groupe Pink Floyd. Il s'est rendu au Stade hier soir.

«C'est la première fois que je vais voir un de leurs spectacles. J'ai toujours été plus porté à écouter leurs disques. Je suis allé voir les Rolling Stones en 1990 avec mes deux filles,

mais cette fois-ci, seule Catherine est venue avec moi. Marie-Pierre, l'aînée, y est allée dimanche soir avec des amis.» a-t-il dit.

M. Reid possède une multitude de disques de ce groupe culte dont le coffret *Shine on* paru en 1993 et la trame sonore du film *More* datant des années 1960. «Il faut être ouvert à toutes les formes musicales. J'ai toujours aimé le classique, mais j'aime aussi U2...et quelques chansons de Metallica. Mais des spectacles, c'est toujours un peu plus spécial!» nous a-t-il confié.

Selon lui, le congé de Dollard et la fin de semaine tombent à merveille, car il a dû travailler samedi et dimanche pour libérer son lundi après-midi.



Le groupe Pink Floyd est renommé pour la magnificence de ses effets techniques et les spectateurs n'ont pas été déçus dimanche et hier soir au Stade olympique. Photoloser PC

Spectacle saisissant mais sans nouveauté

Dominique NADEAU
Collaboration spéciale

La formation britannique Pink Floyd continue de soulever les foules, mais la nouveauté n'est certes pas sa marque de commerce. Elle réussit néanmoins un beau tour de force, laissant le public ahuri à chaque effet visuel, à chaque note annonciatrice d'une nouvelle chanson.

Pendant, la ressemblance entre le spectacle présenté au Stade olympique cette semaine et les shows présentés en 87 et 88, à Montréal toujours, est frappante.

En septembre 1987, le groupe britannique Pink Floyd débarquait avec son arsenal au Forum de Montréal pour une série de trois spectacles à guichets fermés. Mai 1988, il s'attaquait, l'espace d'une soirée, au Stade olympique. Six années séparent donc la tournée «Delicate Sound of Thunder» de la présente tournée «The Division Bell». Après le départ de Roger Waters en 1985, alors leader de la formation, Pink Floyd devait faire taire les sceptiques. La tournée «Delicate Sound of Thunder» allait leur clouer le bec.

Avec tout le battage médiatique entourant l'événement, on était en mesure de prévoir l'apothéose. Plusieurs n'ont pas été déçus. Mais à s'attendre à trop, on reçoit parfois moins que ce que l'on espérait.

Au Forum en 87, bien malin celui qui aurait pu prédire le déroulement du spectacle. Le public, sans idées préconçues, fut littéralement envoûté: Montréal fut la seule ville au monde à demander un troisième rappel.

Dimanche soir, Pink Floyd a encore ébloui. Mais ceux qui ont assisté à la dernière tournée ou qui ont visionné la vidéocassette «Delicate Sound of Thunder» ont pu constater que le groupe, possédant déjà une recette gagnante, n'a pas puisé dans la nouveauté. Il a plutôt cherché à perfectionner, à améliorer une formule aux résultats saisissants.

La foule, véritable bombe à retardement, en pâmoison dès l'après-midi aux abords du stade, n'a pas feint son admiration dès l'écoute des premières notes du classique de Syd Barret (guitariste-chanteur et fondateur de la formation en 1965) «Astronomy Domine». Avec 30 minutes de retard, les quelque 60 000 spectateurs brûlaient d'impatience. L'amorce du spectacle laissait présager un vent de renouveau, du Pink Floyd d'avant-garde amalgamé avec une bonne dose de «psychédéisme» des années 70. La seconde pièce, «Learning to Fly», tirée de l'album «Momentary Lapse of Reason» de 1987, a plongé les spectateurs 20 ans plus tard. La réponse du public fut similaire. Pink Floyd traverse les modes dignement.

Des effets à la tonne

Bien connue pour ses effets visuels à couper le souffle, la formation n'a pas lésiné sur les moyens afin d'offrir un spectacle visuel d'une beauté, d'une extravagance et d'un surréalisme dignes des images les plus folles que l'esprit puisse façonner. Elle nous fait pénétrer dans un gigantesque kaléidoscope de sensations, duquel on ne s'extirpe que lorsque la réalité remplace la magie... quelques heures après le spectacle, lorsque la poussière magique retombe.

En première partie, la réponse du public se fait surtout entendre à la suite des nombreuses prouesses visuelles que le groupe enchaîne chanson après chanson. À trop offrir à la délectation des yeux, on en oublie parfois la musique... En fait, pour les spectateurs situés dans la partie supérieure du stade, il n'y avait place que pour le visuel. Dans ce stade immense, on se serait plutôt cru dans une boîte de conserve immense. Sur le parterre, par contre, un son limpide et sans échos permettait une formidable audition. Plaisir des yeux, plaisir de l'ouïe.

Plus peaufiné en seconde partie alors que le groupe offre ses plus grands succès tirés des «mythiques» albums «The Wall» et «Dark Side of the Moon», la musique occupe cette fois une place prépondérante. Le visuel n'est pas laissé de côté et, de concert avec la musique (tous deux rodés avec une précision d'horloge), on est désormais en mesure d'apprécier le spectacle à sa juste valeur. Par contre, des 12 pièces exécutées en seconde partie, neuf figuraient dans le spectacle «Delicate Sound of Thunder» de 1988. Qui plus est, quantité d'effets spéciaux semblables à ceux de la dernière tournée, fusaient à un rythme effarant. Mais une bonne partie du public en redemandait encore.

On peut certes améliorer une recette qui a fait ses preuves, mais lorsqu'on y goûte une deuxième fois, la sensation, toujours aussi exquise, ne provoque cependant plus l'effet de surprise...

La réponse de Saturn
au fameux

« Quand
je magasine
une auto,
je veux
qu'on
me donne
tous les
détails. »



L'automobile réinventée de toutes pièces



Les Retrouvailles Saturn, les 24 et 25 juin 1994

Saturn SL



189 \$ / mois. 36 mois.
Versement initial de 1 560 \$.

Paiements basés sur la Saturn SL 94, radio AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, banquette arrière divisée rabattable, colonne de direction réglable, télécommande d'ouverture du coffre, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 11 995 \$, excluant taxes, immatriculation et assurances. Versement initial de 1 560 \$, premier paiement de 189 \$ et dépôt de garantie de 300 \$ requis à la signature du contrat pour un total de 2 049 \$ plus taxes. Sujets à l'approbation du crédit. Des frais de 5¢ du kilomètre s'appliquent après 72 000 km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Saturn SC1



229 \$ / mois. 36 mois.
Versement initial de 1 674 \$.

Paiements basés sur la Saturn SC1 94 1SA, radio-cassette AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, banquette arrière divisée rabattable, colonne de direction réglable, télécommande d'ouverture du coffre, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 14 295 \$, excluant taxes, immatriculation et assurances. Versement initial de 1 674 \$, premier paiement de 229 \$ et dépôt de garantie de 300 \$ requis à la signature du contrat pour un total de 2 203 \$ plus taxes. Sujets à l'approbation du crédit. Des frais de 5¢ du kilomètre s'appliquent après 72 000 km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Saturn SW1



229 \$ / mois. 36 mois.
Versement initial de 1 524 \$.

Paiements basés sur la Saturn SW1 94, radio-cassette AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, colonne de direction réglable, servodirection, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 14 045 \$, excluant taxes, immatriculation et assurances. Versement initial de 1 524 \$, premier paiement de 229 \$ et dépôt de garantie de 300 \$ requis à la signature du contrat pour un total de 2 053 \$ plus taxes. Sujets à l'approbation du crédit. Des frais de 5¢ du kilomètre s'appliquent après 72 000 km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

DRUMMOND SATURN SAAB ISUZU
Drummondville
477-2323

GRANBY SATURN ISUZU
Granby
378-1404

SHERBROOKE SATURN ISUZU
Rock Forest
823-1400